



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIGILANCE MÉTÉO ORANGE : LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES EST PLACÉ EN VIGILANCE MÉTÉO ORANGE « VAGUES - SUBMERSION »

à Pau, le 10 mars 2024

Le département des Pyrénées-Atlantiques est placé en vigilance météo **ORANGE** « Vagues submersion », à compter de ce dimanche 10 mars 2024 à partir de 14h00 et jusqu'à 19h00 au moins.

La dépression "Monica" va circuler en fond de golfe de Gascogne et génère un flux rapide et perturbé de secteur Ouest sur le sud du Golfe de Gascogne.

Ces vents forts ayant soufflé au large ont généré une forte houle d'Ouest qui se propage jusqu'à la façade atlantique dimanche et lundi.

Les vagues sont particulièrement fortes sur la côte basque ce dimanche après-midi.

De plus, les conditions atmosphériques sont à l'origine d'une surélévation significative du niveau de la mer (surcote), qui se rajoute à des niveaux marins déjà élevés dans un contexte de grandes marées.

Quelques submersions par débordements sur les zones basses peuvent être observées, secteurs de l'estuaire de l'Adour (Bayonne) et secteur de l'estuaire de la Nivelle (Saint-Jean-de-Luz) notamment. Sur les digues et zones exposées, des franchissements de paquets de mer sont possibles. Les forts déferlements de la houle d'Ouest à Nord-Ouest entraînent des franchissements par paquets de mer sur les digues exposées, pouvant localement submerger les voies publiques de bord de mer et endommager certaines constructions.

Les secteurs d'Anglet, de Biarritz et de Saint-Jean-de-Luz sont exposés. Les forts déferlements contribuent également à favoriser l'érosion côtière.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Pôle communication (réservé à la presse)

• En journée :

Tel : 05 59 98 24 50 | 06 26 14 12 79

pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

• En soirée, de 18h30 au lendemain 8h et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h (astreinte communication) :

Tel : 06 15 20 31 38

pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64    

Le risque est plus marqué au moment des pleines mers.

Pleine à mer à Saint Jean de Luz ce dimanche 10 mars : 16h42 loc (coeff 110).

Conséquences possibles :

- Des submersions importantes sont à craindre, en particulier au moment de la pleine mer ;
- Les très fortes vagues prévues au large auront des conséquences au niveau du rivage : fortes vagues déferlant sur le littoral, projections de galets et de macro-déchets. Les hauteurs d'eau attendues sont susceptibles localement de provoquer l'invasion des zones côtières les plus basses en lien direct avec la mer et aux abords des estuaires ainsi que le franchissement des systèmes de défenses côtières ;
- Les circulations routière et ferroviaire sur les axes longeant le littoral peuvent être perturbées ;
- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires sur le rivage et le littoral. Associées à de forts coefficients de marée (vives eaux), les risques de submersion côtiers seront plus importants.

Le préfet rappelle les conseils de comportement :

- Je ne prends pas la mer ;
- Je m'éloigne des côtes et des estuaires ;
- Je me tiens informé et je localise mon kit d'urgence ;
- Je surveille la montée des eaux et je protège les biens qui peuvent être inondés ;
- Je rejoins le plus haut point possible ou me réfugie en étage, en dernier recours sur le toit.

Plus d'informations :

- **Site internet de la préfecture** : www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr
- **Compte Facebook de la préfecture** : <https://www.facebook.com/Prefet64>
- **Compte Twitter de la préfecture** : [@Prefet64](https://twitter.com/Prefet64)
- **Météo France** : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/pyrenees-atlantiques>
- **État des routes dans le département** : <http://inforoute.le64.fr>